

Session

Infrastructures durables et Innovation

Président : Daniel VILLESSOT • ADSTD | Conseil général de l'Hérault

Modérateur : Philippe TAMAGNY • IFSTTAR

2^{ème} Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo



Recueil des bonnes pratiques pour la prise en compte du développement durable dans les opérations d'infrastructures routières en phase travaux

Intervenant : Didier OHLMANN DIR Est

2^{ème} Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo

*L'utilisateur
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes*



Session : Infrastructures durables et Innovation

- Document produit par le réseau des chefs de SIR des DIR en 2012, dont l'objectif est d'établir un recueil des bonnes pratiques permettant aux équipes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre des infrastructures routières d'intégrer le concept de Développement Durable, principalement environnemental, en phase travaux.
- Le document est une aide à l'intégration du développement durable depuis la réalisation des dossiers de consultation des entreprises (DCE) jusqu'à la réception des travaux via l'exécution des marchés par les entreprises titulaires.
- Il est en cohérence avec le guide d'harmonisation des clauses contractuelles concernant le management de la qualité et respect de l'environnement (MEDE juillet 2014)

2^{ème} Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo

L'utilisateur
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes



Document en 3 parties :

1) La stratégie de développement durable

2) Le management du développement durable

3) Le Cadre du Schéma d'Organisation du Plan de Respect de l'Environnement



Photos source CEREMA
DTER Est



2ème Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurex

*L'utilisateur
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes*



Le chapitre 1er du document a pour objectif d'aider à la rédaction d'une Notice de Respect de l'environnement et de clauses sociales.

- Elle exprime les objectifs et enjeux du développement durable identifiés par le maître d'ouvrage.
- Les objectifs et enjeux s'imposent du fait du cadre législatif et réglementaire et/ou sont souhaités par le MOA selon son niveau d'ambition en termes de Développement Durable.
- La Notice de Respect de l'environnement intègre toutes les thématiques environnementales reprises dans une étude d'impact.
- Les actions proposées par les soumissionnaires dans leurs offres doivent permettre de :
 - maîtriser les impacts de l'infrastructure sur l'environnement.
 - maîtriser les impacts de la phase chantier sur l'environnement.
 - donner une dimension sociale à l'opération.

2ème Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo

L'utilisateur
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes



Le chapitre 2 propose un management permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Maître d'ouvrage en matière de développement durable et s'appuyant sur la pièce contractuelle, le SOPRE.

- L'environnement et le social sont des critères de jugement des offres.
- Le management comprend des acteurs dédiés au DD : conseiller DD (Moa), chargé DD (Moe) et Correspondant DD (Titulaire).
- Un plan de contrôles environnementaux est réalisé et mis en oeuvre: contrôles intérieurs, extérieurs avec points critiques et points d'arrêt ; réception des ouvrages.
- Des prix et pénalités spécifiques à l'environnement sont intégrés dans le marché.
- Le management est basé sur une traçabilité de la démarche durant toute la phase travaux : NRE, SOPRE, PRE, DRE

2ème Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo

L'usager
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes



Le chapitre 3 du guide propose un cadre de SOPRE

- *Le cadre de réponse permet de faciliter le jugement et la comparaison entre elles des offres remises par les entreprises.*
- *Le SOPRE comprend :*
 - *La politique environnementale de l'entreprise.*
 - *Un engagement de l'entreprise à respecter l'environnement.*
 - *Une synthèse des enjeux et objectifs.*
 - *La description des actions proposées avec si besoin les procédures particulières environnementales.*
- *Le Schéma Organisationnel de Gestion des Déchets.*

2^{ème} Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo

*L'utilisateur
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes*



*Un exemple d'application sur un chantier de la DIR Est :
L'opération de déviation d'Amblans-Lure sur RN 19 :
MOA DREAL Franche Comté
MOE DIR Est SIR AFC
XXXX*

2^{ème} Congrès de l'IDRRIM | 7-9 octobre 2014 à Lyon-Eurexpo

*L'utilisateur
au cœur des réseaux
d'infrastructures
durables & innovantes*

